

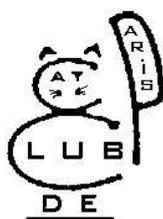


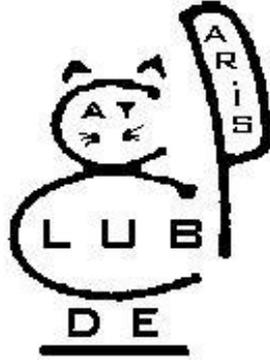
© C. Hermeline

La Vie Feline

CAT CLUB DE PARIS ET DES PROVINCES FRANÇAISES

JANVIER 2016





Chers Amis,

J'ai le plaisir de vous présenter cette revue « La vie Féline » destinée à nos adhérents et qui a pour but de vous informer sur la vie de notre association. Tous les articles et documents que vous pouvez nous faire parvenir sont évidemment les bienvenus ! Ils seront publiés dans les prochaines éditions de la revue (ces articles devront être liés aux chats en général).

L'année 2015 a été quelque peu mouvementée dans notre bureau. En effet lors des élections des membres du bureau en juin, une candidate non réélue nous a obligé à procéder à de nouvelles élections en remettant en cause l'intégrité de notre club. Cependant, au vu des résultats de ce nouveau vote, le ressenti de chacun de vous a été très clair et a confirmé ce premier vote. A l'avenir, je ne permettrai plus que notre club soit remis en cause en sous-entendant et diffusant de fausses informations auprès de nos adhérents/exposants et dans le monde félin.

D'autre part, cette année, nous avons réalisé quatre expositions sur cette période, avec - en particulier - l'exposition du Perray-en-Yvelines, qui s'est déroulée dans des conditions très difficiles en raison des tragiques événements du vendredi 13 novembre. Toute notre équipe, les juges et les exposants, se sont surpassés pour cette exposition « 1 jour / 2 jugements », obtenue le matin même, suite aux interdictions préfectorales.

Dernièrement, et afin de continuer à proposer toujours de nouvelles expositions dans des lieux et cadres renouvelés, si vous connaissez des salles, gymnases ou autres endroits susceptibles de recevoir ces événements, n'hésitez pas à nous contacter !

Je profite également de cette revue pour vous souhaiter une **très bonne année 2016**, au nom de toute notre équipe !

Patrick Watrin

SOMMAIRE

✚ LE MOT DU PRESIDENT	PAGE 1
✚ SOMMAIRE	PAGE 2
✚ LE BUREAU	PAGE 3
✚ PRESENTATION DE RACE : LE SIBERIEN	PAGE 4 à 5
✚ PRESENTATION DE RACE : L'ABYSSIN.....	PAGE 6 à 7
✚ NOS PROCHAINES EXPOSITIONS	PAGE 8
✚ PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 juin 2015	PAGE 9 à 10
✚ PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 septembre 2015	PAGE 11
✚ SANTE : LA PERITONITE INFECTIEUSE FELINE (PIF)	PAGE 12 à 13
✚ ENTRETIEN : « DEVENIR JUGE FELIN »	PAGE 14 à 16
✚ METIER : COMPORTEMENTALISTE CANIN ET FELIN ? ..	PAGE 17 à 18
✚ REPORTAGE PHOTO : LA MONDIALE 2015 A MALMÖ	PAGE 19 à 21
✚ RESULTATS DE NOS EXPOSITIONS FELINES 2015 :	
- BEZONS	PAGE 22 à 23
- SAINT-QUENTIN	PAGE 24 à 25
- CHATILLON	PAGE 26 à 27
- LE PERRAY-EN-YVELINES	PAGE 28 à 29
✚ LES MOTS CROISES DE CHACHA (et sa solution)	PAGE 30 à 32
✚ ANNEXE : POUR INFO ! FORMULAIRE : DESIGNATION DU VETERINAIRE SANITAIRE (à renvoyer à la DDPP dont dépend votre établissement)	PAGE 33 à 34

LE BUREAU :

Président

Patrick WATRIN

Vice-Président

Jacky LETOURNEAU

Président d'Honneur

Jean SIMONNET

Secrétaire Générale

Suzanne ARELLI

Secrétaire Adjointe

Françoise CHABOCHE

Trésorier

Olivier GAYRAUD

Membres du bureau :

Alain GILMAN

Régine MAHUT

Cathy WATRIN

Le Sibérien



1 - Un peu d'histoire :

Cette race fabuleuse est récente pour un chat de race. Pourtant, le Sibérien existe depuis des centaines, voire des milliers d'années. Malgré son nom, il est peu probable que le Sibérien vienne de Sibérie. Différentes hypothèses existent, la plus probable serait une origine commune aux autres chats à poil mi-long : Le Moyen-Orient (Transcaucasie, Iran, ...). Le climat rude de ces régions correspond bien au poil mi-long et au sous poil très prononcé de nos Semi-Longhairs. Les chats sauvages de ces régions, décrits et observés par les chercheurs russes, les *Felis Silvestris Caucasica* ont une ressemblance frappante avec nos Sibériens. Il y a de fortes chances pour que le Sibérien descende du croisement de ce chat sauvage et des chats domestiques russes.

Les Russes en ont fait leur race nationale à la fin des années 1980, en réponse au chat des forêts Norvégiennes ou au Maine-Coon des américains. Le Chat Sibérien est similaire à ces deux races, les différences se remarqueront au niveau de la taille, la composition du corps, et surtout la forme de la tête. L'élevage s'est développé principalement dans les grandes villes comme Moscou et Saint-Pétersbourg. Le premier pedigree officiel de la race a été établi en 1989.

2 - Look et tempérament :

De taille moyenne, 3,5 à 4,5 kg pour les femelles et 5 à 8 kg pour les mâles, le Sibérien donne une impression de rondeur. La forme de son corps est en tonneau, sa tête légèrement arrondie, les oreilles plutôt petites et larges. Les yeux doivent être grands, légèrement obliques et écartés, de préférence vert. Le cou et le dos sont larges et musclés et les pattes sont de longueur moyenne. Le look sauvage est particulièrement recherché. Le Sibérien possède une magnifique fourrure mi-longue à longue, touffue, imperméable, le protégeant efficacement du grand froid. En hiver, la collerette est longue et fournie. Pendant l'été, le poil du Sibérien est pratiquement court. Il est parfaitement adapté au climat continental russe. Le Chat Sibérien grandit et se développe lentement. Les mâles, plus imposants, sont totalement matures à seulement quatre ans. Toutes les couleurs traditionnelles et les combinaisons de couleur sont acceptées sauf chocolat et lilas. Les sujets colorpoint (motif Siamois) se nomment Neva-Masquerade.



Gai, expressif, toujours prêt à jouer, surtout très connecté à son maître, le Sibérien est un chat capable de se faire comprendre d'un regard. Il ne montre ni méfiance, ni agressivité. Sociable et curieux, il s'approche des étrangers, des chiens et des autres chats. Sa vision de la vie est "tout le monde m'aime, j'aime tout le monde". Beaucoup de Sibériens ouvrent les portes dans les deux sens, portent des objets, éteignent le réveil ou sautent dans le cartable d'école ou le sac d'ordinateur. Ce chat très affectueux peut souffrir de la solitude et un compagnon de jeu, comme un enfant, un chien ou un autre chat, est important pour lui. Malgré sa vivacité, le Sibérien est calme. Il sait s'adapter aux vacances et aux déménagements. Le Sibérien s'éduque facilement, il est capable d'apprentissage et il marche facilement au harnais.

Le Sibérien (suite)

3 - Comment le reconnaître :



Beaucoup pensent que le chat sibérien, le chat des forêts norvégiennes et le Maine Coon se ressemblent, leur caractère est souvent décrit avec les mêmes expressions. Il est vrai que ces races ont beaucoup de points communs : par exemple, ils sont dans la même catégorie 2, semi-longhair pour les expositions, ils ont les classes de mêmes couleurs, chacun d'eux a ses origines naturelles nordiques et surtout ils sont tous actifs et sociables, de formidables compagnons de vie pour leurs humains. Mais les types de ces trois races sont différents : la forme de la tête est ronde chez le Sibérien, triangulaire chez le Norvégien et carrée chez le Maine Coon.

Les tailles sont proches, mais leur poids est réparti différemment. Le Sibérien est plus trapu et compact, le Norvégien et le Maine Coon seront plus longilignes. Le plus lourd des trois est le Maine Coon.

La grande spécificité du Sibérien est, sans conteste, son **potentiel hypoallergénique**. En effet, L'allergie aux chats est provoquée par la protéine FelD1, présente dans la salive que le chat dépose sur sa fourrure lorsqu'il se lèche. Actuellement, après beaucoup de recherches scientifiques et de tests en laboratoire, nous sommes sûrs que le Sibérien possède beaucoup moins de protéine FelD1 que les autres chats. Et de nombreuses personnes allergiques peuvent vivre avec un Sibérien !

Cécile Marjollet

« Les Sibériens de Iaromira »

Elevage familial du Sibérien traditionnel en Mayenne (53)



Photos de l'article : © C. Hermeline (<http://www.christophe-hermeline.com>)

L'abyssin



1) Origines :

Est-ce que le nom Abyssin vient de « bissa » comme on nomme le chaton à Djibouti, ou du nom de l'ancienne Ethiopie (Abyssinie) ?

Le premier abyssin connu s'appelait Zula et aurait été ramené en Angleterre d'Addis-Abeda par le capitaine Barret-Lennard en 1868.

A partir de ce chat, une race tiquetée est créée et en 1871, le premier abyssin est présenté au public sous le nom de « Bunny Cat ».

La race a été reconnue en Grande Bretagne en 1882. Le premier abyssin est arrivé en France en 1927.

2) Portrait :

L'abyssin est un chat de taille moyenne, à poils tiquetés et courts. Il existe une variété à poils longs appelé « Somali ».

L'allure générale est celle du chat égyptien universellement connu par la statue de Bastet : « Un chat harmonieux, si parfaitement réussi, qu'on le dirait sorti vivant d'un hypogée » (In Fernand Mery : Sa Majesté le Chat – 1956).

Sa robe est agouti, c'est-à-dire qu'il représente plusieurs bandes alternant des couleurs foncées et plus claires. Il est le seul à porter ce type de robe.

De ses origines tabby, il ne reste que quelques marques sur sa face.

Les couleurs admises sont :

- Lièvre (brown ticked tabby) : bandes oranges et noires
- Sorrel : bandes oranges et cannelles
- Bleu (dilution du lièvre) : c'est-à-dire à bandes saumons et grises
- Faon (dilution du sorrel) : C'est-à-dire à bandes beiges rosées et crèmes

Il existe aussi des abyssins silver (argentés) : black silver, sorrel silver, blue silver et fawn silver.



L'abyssin (suite)

Sa robe, aux poils courts, fins et serrés, est dite résiliente, c'est-à-dire qu'elle revient tout de suite en place.

La robe du Somali est constituée de poils moyennement longs, très fins et denses.

La tête est très expressive avec de grandes oreilles bien ouvertes à la base. Elle est de forme triangulaire aux contours adoucis et gracieux, dite en forme de cœur.

Les yeux en amande sont soulignés d'un trait de maquillage et de couleur noisette à vert.

La queue est assez longue, large à la base et effilée.

Les pattes sont longues, minces. Elles se terminent par des petits pieds, ovales aux coussinets de la couleur du ticking.

3) Caractère :

C'est un chat actif et très curieux, capable de s'adapter aussi bien à la vie en appartement qu'en extérieur. Il adore superviser, donc on le trouvera plutôt en hauteur qu'au sol.

Il est très proche de son propriétaire et partage volontiers ses activités. Il est équilibré, intelligent et facile à éduquer ; On peut ainsi l'habituer facilement au harnais pour une promenade.

Il miaule sans excès et toujours discrètement.

4) Au quotidien :

L'abyssin n'a pas d'exigence excessive. De taille moyenne et à poils courts, il est assez facile à élever.

Les chattes ont des chaleurs affirmées mais pas au point des siamoises.

Du fait de leur attachement à leur propriétaire, les chattes préfèrent accoucher avec celui-ci.

Les portées sont en moyenne de quatre chatons. Les bébés pèsent environ 90g à la naissance. Ils prendront ensuite une bonne dizaine de grammes tous les jours pendant les deux premières de vie.

Leur ticking se met en place vers deux/trois mois.



Article écrit par :

Annie Le Guyader et Véronique Tresal

L'AACAS, l'Association des Amis des Chats Abyssins
et Somalis, club de race du chat abyssin et du chat somali
www.abyssin-somali.com

Les Prochaines Expositions du
Cat Club de Paris et des Provinces Françaises :

- Porcheville (78) : les 19 et 20 Mars 2016
- St Quentin* (02) : les 23 et 24 Avril 2016
- Mennecey (91) : 21 et 22 Mai 2016
- Chatillon* (92) : 24 et 25 Septembre 2016
- Bezons (95) : 5 et 6 Novembre 2016

**Organisées avec le Lions Club*

La page « Facebook » du Cat Club de Paris !



Le club a désormais une page Facebook depuis cette année !

La page, régulièrement mise à jour permet de suivre les actualités félines et plus particulièrement les expositions du club. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

<https://www.facebook.com/CatClubDeParis/>

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2015

Ordre du jour :

- . Accueil de Participants
- . Désignation d'un secrétaire ou d'une secrétaire de séance
- . Renouvellement des membres du bureau
- . Rapport moral de 2014
- . Rapport financier de 2014
- . Point sur 2015
- . Prévisions 2016
- . Questions diverses
- . Fin de la séance



Ouverture de la séance : 10h10 - Nombre de présents : 12

Désignation d'un secrétaire ou d'une secrétaire de séance : Mme CHABOCHE, secrétaire adjointe se propose comme secrétaire de séance, il n'y a pas d'objection de faite.

1. Election des membres du bureau :

A cette séance, sur 66 enveloppes reçues seules 59 ont été retenues, 7 adhérents n'étant pas à jour de leur cotisation sont rejetés.

Au cours du vote Mme GODIER LEPERT Nicole aperçoit une enveloppe non signée et le fait remarquer à haute voix. Elle précise que dans nos statuts la signature est obligatoire. On lui répond : "Ce n'est pas grave, il est très rare que tous ces éléments soient inscrits."

L'ouverture des enveloppes continue, sans tenir compte de la remarque.

- votes valables reçus par courrier : 59
- votes sur place : 2
- votes exprimés : 61
- Bulletin nul : 1
- Bulletin abstention : 1
- Votes correctement exprimés : 59

Noms :	GODIER LEPERT Nicole	LETOURNEAU Jacky	WATRIN Patrick
Résultats des votes :	25	44	54

Sont réélus : **LETOURNEAU JACKY et WATRIN PATRICK**

Remarque : Madame AGNES GAYRAUD, membre du bureau coopté le 19 février 2015 ne fait plus partie du bureau ce jour, n'étant pas inscrite sur la liste des personnes éligibles et en application des statuts du Cat Club de Paris et des provinces françaises.

A savoir : TITRE II, Administration, Chapitre 1 - Le comité, Article 8 : " Les fonctions des membres ainsi cooptés expireront lors de la prochaine Assemblée Générale."

2. Rapport financier 2014 : par notre Trésorière

Remis ce jour, des documents du bilan au 31/12/2014, du compte de résultat et un récapitulatif des expositions 2014. Dans ce dernier document nous constatons que si Saint Quentin et Bezons sont bénéficiaires, Nevers est largement déficitaire.

Remarques :

- Difficultés de prévoir le bon nombre de juges par exposition.
- Affluence des élèves-juges liés au changement des Catégories.
- La perte financière lors de l'exposition de Nevers ne remet pas en cause les finances du Cat Club de Paris et des Provinces Françaises.

Mme ARELLI Suzanne demande un vote à bulletin secret. La demande est refusée car d'après le statut le scrutin secret ne peut être demandé que si 1/4 des présents le demande.

Approbation : (Votes à main levée)

- Pour : 8 - Contre : 1 - Abstentions : 3

Mr WATRIN Patrick commente son vote d'abstention car il souhaite un récapitulatif provisoire après chaque exposition sous un délai de 10/15 jours.

Remis en séance, en aparté, des documents d'un état financier au 31/05/2015, du compte de résultats et un récapitulatif des expositions 2015 passées.

Rapport Moral : présentation par WATRIN Patrick, le président

- En 2014 : 3 expositions ont eu lieu : SAINT QUENTIN, BEZONS et NEVERS

Constat : à ces expositions peu de visiteurs. Nevers est une exposition déficitaire (4533€), peu de participants, pas ou très peu de visiteurs malgré la publicité sur les sets de table dans les restaurants, les affiches, et les flyers. Exposition lointaine aussi. Décision de ne pas renouveler une exposition à Nevers.

- le nombre d'adhérent en légère hausse.

- Remerciements aux personnes qui aident au bon fonctionnement des expositions.

Approbation : (Votes à main levée)

- Pour : 10

- Contre : 1

- Abstention : 1

3. Point sur 2015 :

- La réservation du nom de domaine "**catclub.paris**" a été bloquée pour une éventuelle utilisation future. Cela n'entraîne aucun frais de réservation et est bloquée pour une période définie

- Les mises à jour des renseignements sur le logiciel FFF sont faites au fur et à mesure : mise à jour des cotisations, édition de factures et autres renseignements.

Mme ANDRIEUX Sylvie demande le changement du numéro de téléphone qui apparaît sur les factures par un autre numéro.

- Prise de contact avec des salles parisiennes.

- Recherches de salles : soucis de dates, de prix ...

4. Prévisions 2016 :

- réactualisation des statuts avec une Assemblée Générale Exceptionnelle.

Mme GODIER LEPERT Nicole représente un projet de réforme qui sera étudié en réunion de bureau.

- L'application de la nouvelle répartition des races dans les catégories en exposition sera effective en 2016. Demande des élèves juges est en hausse. Mme GODIER LEPERT NICOLE signale que certaines modifications prévues à l'AG de la FIFE 2015 ont été suspendues et du coup c'est le statut quo.

- prévisions des futures expositions :

- BEZONS : Demande faite en mai 2015 pour 2016

- SARTROUVILLE : Une étude sera faite en collaboration avec le LIONS CLUB

- CHATILLON : en collaboration avec le LIONS CLUB, nommé « Chatillon 92 »

- PORCHEVILLE : prix 1700[€]

- SAINT QUENTIN : 23 et 24/04/2016 de nombreuses modifications de dates ont été faites suite au changement de date de Champperret

- SAINT GERMAIN en LAYE : proposition en février refusée mais si possible mai ou 2eme semestre, tarif 4500€.

Aparté pour l'exposition de CHATILLON, les 26 et 27/09/2015 à préciser avec le LIONS CLUB, « Chatillon 92 », afin de renouveler cette exposition en 2016. Mr VINCENT donne 2 possibilités de salle à SAVIGNY le TEMPLE, les contacts seront pris rapidement par le club.

5. Questions diverses :

- Salles avec un prix abordables pour les expositions futures.

- sujet à traiter et débattre en réunion de bureau : demande d'un chat gratuit sur une prochaine exposition pour les assesseurs qui feraient les 2 jours.

- Mr LETOURNEAU Jacky demande de respecter l'ordre annoncé au micro lors des BESTS in SHOW.

Remarque : Madame GODIER LEPERT Nicole demande à voir les enveloppes et les trie entre signées et non signées. Elle constate devant l'assemblée que 27 enveloppes sur 59 étaient non signées. Elle demande l'annulation de l'assemblée générale ordinaire pour vice de forme et non-respect des statuts du CAT CLUB de Paris et des provinces Française, à savoir : Titre III, Assemblées Générales, - Article14 : " Cette enveloppe contenant le bulletin est placée dans une seconde enveloppe sur laquelle le sociétaire porte le numéro de sa carte et sa signature, ainsi que ses noms, prénoms, adresse, très lisiblement écrits de sa main."

Cette demande d'annulation doit se faire par lettre recommandée et adressée à qui de droit.

Fin de la séance à 12 heures 30. Pas de réunion de bureau prévue ce jour, mais elle sera planifiée rapidement.

Le 8 juin 2015, **Françoise CHABOCHE**, secrétaire adjointe au CAT CLUB de Paris et ses provinces.

PROCES VERBAL : ASSEMBLEE du 12 SEPTEMBRE 2015

Lieu Flag Café 3 bld Beaumarchais 75003 Paris

Début de la réunion : 9h35

Le président du Cat Club de Paris précise que ce nouveau vote a lieu du fait que le vote de la séance du 6 juin 2015 a été invalidé par le bureau à la demande de Mme GODIER LEPERT Nicole par courrier recommandé pour le motif : « De non-respect des statuts ».

A la demande de plusieurs personnes Mr Stephane HENRY a été missionné pour effectuer le contrôle du bon déroulement du vote.

Ouverture de la séance : 9h50. Une feuille d'émargement circule pour les 13 personnes présentes.

Monsieur HENRY est désigné président de séance. Mme CHABOCHE est désignée secrétaire de séance.

4 scrutateurs se présentent : Mme ARELLI, Mme GAYRAUD, Mme ROULIER MONLEZUN et Mme WATRIN.

Monsieur Stephane HENRY, Vice-Président de la FFF, a apporté la boîte contenant les votes par correspondance envoyés au secrétariat de la FFF, hermétiquement fermée.

VOTE PAR CORRESPONDANCE :

Stéphane HENRY ouvre la boîte des votes par correspondance à 9 h 51. Chaque enveloppe est vérifiée pour savoir si elles sont conformes aux statuts.

Il y a 60 enveloppes :

- 2 enveloppes sont non conformes : manque des références demandées

- 58 enveloppes recevables

Ouvertures des enveloppes :

58 enveloppes timbrées sont ouvertes afin d'en extraire l'enveloppe contenant le bulletin de vote.

3 enveloppes nulles car le bulletin de vote est non glissé dans l'enveloppe prévue pour le vote

55 enveloppes sont mises dans l'urne

VOTE SUR PLACE :

Cinq votants.

Une pièce d'identité et la carte d'adhérent sont demandées pour voter.

Deux votants présentent les documents cités ci-dessus et déposent chacune son tour l'enveloppe des votes dans l'urne : Mesdames ROULIER-MONLEZUN Marylène et ANDRIEUX Sylvie.

Trois votants à jour de leur cotisation ont présenté leur carte d'identité mais n'ont pas pu présenter leur carte d'adhérent bien qu'ils en connaissent leur numéro. Une recherche dans les statuts juridiques du CAT CLUB de PARIS indique la possibilité de présenter ou pas la carte d'adhérent par le terme "pourra". De plus les votes par courrier n'exigent pas la photocopie de la carte d'adhérent.

Mr WATRIN réclame au président de séance le respect « à la lettre des statuts » ne souhaitant pas procéder à un nouveau vote du fait de cette entrave au règlement des statuts.

Le président de séance accorde le droit de vote à ces trois personnes et leur demande une attestation sur l'honneur précisant qu'elles ne feront aucune poursuite à l'encontre du club pour invalidation de cette élection. Les attestations sont remises au président de séance.

Les trois personnes sont : Mesdames GODIER LEPERT Nicole, ANDRIEUX Geneviève et SCHNEEBELI Michèle.

RESULTATS des VOTES :

Nombre d'enveloppes avec bulletin recevables : 60

Bulletins non recevables ou nuls : 5

Bulletins correctement exprimés : 55

Noms :	GODIER LEPERT Nicole	LETOURNEAU Jacky	WATRIN Patrick
Résultats des votes :	18	32	44

Les candidats éligibles doivent obtenir la moitié des voix + une, donc 31 voix ($60 : 2 = 30 + 1 = 31$)

Sont déclarés élus : **Messieurs LETOURNEAU Jacky et WATRIN Patrick**

La séance est levée à 11h10.

A la suite, le président du Cat club de Paris, monsieur WATRIN Patrick précise qu'il veut que notre club soit intègre et transparent, et c'est pour cela qu'il a envoyé un courrier recommandé à madame GODIER LEPERT Nicole dans ce sens précisant que le choix exprimé ne changerait pas et qu'il était malheureux de refaire des élections et que cela n'est qu'une perte financière pour le club.

Il remercie toutes les bonnes volontés qui aident à la bonne marche de notre club (site internet, page facebook, conception d'affiches, diplômes d'expositions).

Madame ANDRIEUX Sylvie demande que le club dépose son nom de domaine sur le net.

Le président du club, monsieur WATRIN Patrick rappelle que l'option du nom de domaine « **Catclub.paris** » est réservée pour une éventuelle utilisation future, l'option est déposée pour 10 ans.

Il est envisagé une nouvelle réunion de bureau prochainement en même temps que celle prévue que pour la préparation de l'expo de Chatillon.

Fait le 12 septembre 2015,

Françoise CHABOCHE, secrétaire adjointe au CAT CLUB de Paris et ses provinces.

De l'élevage félin : la Péritonite Infectieuse Féline ou PIF

Par le **Docteur Virginie Delpont**, vétérinaire

PIF : PREMIERE CAUSE INFECTIEUSE DE MORTALITE CHEZ LE CHAT

La péritonite infectieuse féline (PIF) est liée à une infection par un coronavirus félin (FCoV), un virus à ARN particulièrement contagieux. Elle atteint particulièrement les chats au cours de la première année, elle est incurable. Le virus peut survivre 2 mois dans un environnement sec mais est rapidement inactivé par la plupart des détergents et désinfectants. Un vaccin existe aux Etats-Unis mais est peu efficace.

Ce virus est présent chez le chat **sous 2 formes** :

- une forme entérique, dont la cible est donc l'intestin, (FeCV : Feline Enteritic Coronavirus)
- une forme liée au développement de la PIF, (FIPV : Feline Infectious Peritonitis Virus).

1 – Coronavirose : forme digestive

Le virus FeCV affecte les cellules épithéliales qui tapissent le tube digestif du chat. Cette affection passe le plus souvent inaperçue. Les animaux ne manifestant que très peu de signes cliniques, ils sont appelés « porteurs sains ». Le virus est ainsi excrété dans les selles de l'animal, parfois de façon chronique, et dans des quantités très diverses d'un individu à l'autre. L'excrétion dure quelques mois. La **contamination** au sein des chats d'un même groupe se fait donc par le biais du **bac à litière partagé**.

Certains chats seront naturellement résistants au virus et ne seront pas infectés, d'autres seront porteurs un certain temps seulement. L'immunité acquise semble être de courte durée, les re-contaminations sont donc fréquentes au bout de quelques semaines dans un groupe où persistent des excréteurs sains. Certains chats sont par ailleurs **porteurs sains chroniques** et ne se débarrassent jamais de leur coronavirus. Ils sont une source permanente de réinfection pour les autres chats du groupe.

Le portage de ces coronavirus peut être détecté par prélèvement au niveau de la muqueuse rectale (un écouvillonnage), et l'excrétion **quantifiée** par un test appelé PCR (Polymérase Chain Réaction).

Attention : Un chat qui excrète des coronavirus fécaux n'est pas atteint de PIF !
Un chat dont la sérologie est positive aux coronavirus n'est pas atteint de PIF !

2 – Coronavirose : PIF

La PIF est une infection nommée maladroitement comme une inflammation du péritoine (l'ensemble des membranes enveloppant les organes contenus dans l'abdomen). C'est en fait une **inflammation des vaisseaux sanguins** (une angéite). En fonction donc des vaisseaux sanguins atteints et des organes qu'ils irriguent, les symptômes varient : il existe une **forme humide** et une **forme sèche** de PIF.

- PIF forme humide (exsudative) :

Cette forme aiguë de la maladie se caractérise par des épanchements de liquide dans la cavité thoracique (difficultés respiratoires par compression des poumons) ou la cavité abdominale (l'abdomen est alors gonflé et tout mou, rempli de liquide appelé ascite). Cette forme est la plus facile à observer. Les liquides ponctionnés sont le plus souvent jaune citrin et contiennent de nombreuses protéines (par fuite au travers des vaisseaux sanguins inflammés qui deviennent alors perméables). Une hyperthermie (fièvre) fluctuante supérieure à 40°C est souvent observée ainsi qu'une anorexie.

- PIF forme sèche (non exsudative)

Cette forme chronique de la maladie se caractérise par des granulomes nombreux disséminés dans l'abdomen, une perte de poids et d'appétit importante, parfois une coloration jaune des muqueuses (ictère), des signes ophtalmologiques (inflammation de l'uvée -partie antérieure de l'œil-, précipités de kératine « en tâche de bougie ») ou plus rarement (dans 10% des cas) des signes neurologiques (incoordination motrice, hyperesthésie, convulsions).

PIF : UNE INFECTION AU DIAGNOSTIC DELICAT

- **une sérologie non indicative** :

Le dosage des anticorps dirigés contre le virus ne permet pas de diagnostiquer une PIF. Il permet seulement d'affirmer, s'il est négatif, que le chat n'a jamais été en contact avec un coronavirus. S'il est positif (comme dans 95% des cas), il signifie que le chat a déjà été en contact avec le virus. **Les taux élevés d'anticorps ne permettent pas de conclure à une PIF.**

- **Aucun examen non invasif n'existe pour diagnostiquer une PIF sèche.** Le diagnostic est réalisé le plus souvent après laparotomie (exploration chirurgicale de l'abdomen et ses parois) et analyse de tissus prélevés, le plus souvent des ganglions.

- Certains résultats d'examens sanguins sont **seulement évocateurs de PIF, mais peuvent être aussi retrouvés dans d'autres affections** : hyperprotéïnémie > 35g/L, **hyperglobulinémie**, rapport albumine/ globulines < 0,4, épanchement ne contenant que de très rares cellules, anémie non régénérative en cas de forme sèche avec un hémocrite < 30% et lymphopénie.

- **Seule la mise en évidence par des laboratoires spécialisés de cellules exprimant les antigènes du FCoV confirment la PIF** (techniques d'immunofluorescence ou d'immunohistochimie sur des prélèvements de pyogranulome ou de culot cellulaire de liquide d'épanchement ou même de liquide céphalo-rachidien en cas de rare forme neurologique).
- Aucun examen de RT-PCR FCoV (test détectant la présence de matériel génétique du virus) sur le sang n'est diagnostique car il ne distingue pas les différentes formes de virus (forme intestinale ou forme PIF).
- Suspecter toutes les autres causes d'épanchement (insuffisance cardiaque, rénale ou hépatique), d'anémie (hémobartonellose, FeLV ou anémie auto-immune) ou d'ataxie / troubles neurologiques (toxoplasmose, anomalie du système nerveux central) avant de conclure à une PIF.

La PIF est donc une maladie que l'on suspecte fréquemment en cas de perte de poids importante chronique, fièvre fluctuante, accumulation d'épanchement thoracique ou abdominal, ou signes ophtalmologiques particuliers associés parfois à des signes neurologiques. Son diagnostic demande des analyses très spécifiques sur un prélèvement des épanchements le plus souvent, ou de tissus plus rarement.

PIF : UNE AFFECTION AU PRONOSTIC SOMBRE A COURT TERME

La PIF est une maladie ce jour considérée comme incurable. Le temps de survie médian après son diagnostic est de 9 jours.

Un traitement de soutien peut néanmoins permettre une rémission durant quelques mois.

Ce traitement de soutien consiste à limiter les réactions immunitaires du chat afin de limiter les effets de la maladie, grâce aux corticostéroïdes et permettent alors de gagner quelques semaines seulement, avec une reprise d'appétit plus ou moins importante. Les traitements stimulant l'immunité antivirale comme l'interféron aboutissent à des résultats divers, à quelques rares guérisons, mais restent très onéreux. Certaines guérisons observées sont même suspectées d'être liées à des diagnostics de PIF réalisés à tort (par confusion avec une lymphangite par exemple).

PIF : MESURES DE PROTECTION AU SEIN D'UNE MAISON, D'UN ELEVAGE

A ce jour, on ne sait pas si le virus de la PIF est lié à une mutation du virus intestinal ou si c'est la même forme de virus qui donnerait lieu à la PIF en raison d'une faiblesse du système immunitaire du chat.

Dans ce deuxième cas, il est important de viser à limiter les stress, notamment chaton, liés aux vaccins, stérilisation, changement de foyer lors de l'adoption. Il est alors préférable d'espacer les causes de stress dans le temps et de les limiter. Tout stress entraîne en effet une baisse des défenses immunitaires. La tendance vise à mettre en retraite les lignées de chats atteints de PIF, suspectées d'avoir une fragilité immunitaire acquise. La réalisation d'une courbe de poids durant la première année de vie du chaton est recommandée afin de noter des amaigrissements ou des plateaux d'arrêt de croissance suspects.

Un effet « nombre » est aussi important dans l'incidence de cette maladie : en cas de densité féline importante, les stress sont plus importants, et les possibilités de mutations du virus associées aux recontaminations fréquentes via la litière aussi. Les chats doivent donc préférentiellement vivre en groupes limités, partageant un nombre maximal de litière.

- Dans les foyers où un chat atteint de PIF est mort, il est conseillé de réaliser une désinfection des lieux et d'attendre 2 mois au moins avant de réintroduire un nouveau chat. **Les autres chats ont de très fortes chances d'être porteurs du FCoV mais ne sont pas forcément atteints de PIF**
- Le risque de contamination peut être réduit par une hygiène stricte (litières non agglomérantes désinfectées chaque jour avec des désinfectants efficaces) et une division des chats en groupes réalisés selon l'importance de l'excrétion fécale des virus (détermination par une PCR quantitative en temps réel sur écouvillon rectal dans des laboratoires spécialisés).
- Si un élevage est déclaré indemne de coronavirus (ce qui est extrêmement rare), il peut tenter de n'introduire que des chats dont la sérologie est négative vis à vis du coronavirus... mais cela lui laisse alors peu de chance de trouver un tel chat !
- Un **sevrage précoce des chatons issus d'une mère fortement excrétrice** est recommandé selon certains protocoles sans bénéfices prouvés.

Il est illusoire de croire pouvoir éliminer le virus FCoV, ubiquitaire et très contagieux. Les espoirs sont portés ce jour sur les recherches visant à explorer les possibilités d'un traitement. Un éleveur même très sérieux, très rigoureux en matière d'hygiène, peut voir son effectif atteint de PIF à n'importe quel moment, sans pouvoir le prévoir.

Entretien avec Philippe de Guerny Ventura :

« Devenir Juge félin »

1/ Comment vous est venue cette idée ? Quel a été le déclic ?

Mon épouse élève des chats Chartreux depuis une dizaine d'année. Longtemps, elle a été seule à mener sa passion et ce n'est pas sans supplication que j'ai commencé à l'accompagner dans les expositions félines. Ce vivier de passionnés est un monde particulier pour le simple amateur de chats et il est très difficile de se sentir à l'aise. Les journées en expositions félines peuvent paraître très longues, surtout si on n'a aucun attrait pour le milieu. Aussi, après de nombreuses heures d'ennui, j'ai été sollicité par le club organisateur pour devenir « steward ». Le rôle du steward est d'assister le juge dans sa fonction et de veiller au bon déroulement des jugements. Il doit veiller à ce que les cages et l'aire de jugement soient propres, mais aussi relancer les éleveurs qui tardent à se présenter avec leurs chats. J'ai été naturellement captivé par les chats de toute beauté qui étaient présentés au juge. A la fin de ma première journée en tant que steward, j'étais déjà motivé pour renouveler l'expérience le lendemain. C'est grâce aux juges que j'ai fréquenté pendant mes activités de steward qu'est née l'idée de devenir juge.

2/ Quelle est la place du juge, son rôle dans le monde félin ?

Le juge est le garant des standards de chaque race et c'est avec pédagogie qu'il guide les éleveurs dans leurs choix de sélection. Le juge a un devoir de neutralité et d'objectivité afin de maintenir une cohérence dans les expositions félines.

3/ Quel est le cursus pour accéder à ce métier ? Les études sont-elles payantes ? (prix) Par correspondance ? Combien d'écoles en France ? Formation continue, séminaires ? En combien de temps ?

Pour devenir élève-juge félin, les conditions de formation sont propres à chaque fédération féline. Aussi, de mon côté, j'ai choisi de devenir juge félin international FIFe.

Voici les pré-requis pour devenir élève-juge :

- Il faut avoir participé en qualité de steward à 20 expositions nationales ou internationales dans lesquelles les propriétaires sont autorisés à présenter leurs chats eux-mêmes. A chaque journée d'expositions, un certificat établira la capacité de l'assesseur à manipuler différents chats dans les circonstances typiques d'une exposition féline. La participation en qualité d'assesseur doit être répartie sur une période minimale de deux ans
- Avant de passer l'examen préliminaire, le candidat doit être un adhérent actif d'un club de la FIFe depuis au moins cinq ans.
- Le candidat doit avoir élevé sous son propre affixe au moins 3 portées durant une période d'au moins 3 ans. Les portées en question doivent être d'une race appartenant à la catégorie choisie.
- Le candidat doit avoir de l'expérience comme exposant : il doit avoir exposé des chats dans un minimum de 20 expositions nationales ou internationales. Au moins un chat enregistré sous son affixe doit avoir obtenu, au cours des 5 dernières années, un titre de Grand Champion International ou Grand Premior International.
- De l'expérience dans l'organisation des expositions est obligatoire. Cette expérience s'entend de la responsabilité dans l'organisation de l'exposition au secrétariat, en passant par la distribution des récompenses, etc.

L'ensemble des conditions réunies, il faut se présenter à un examen écrit appelé « examen préliminaire » qui offre la possibilité de devenir élève-juge. L'élève-juge exerce sous le tutorat d'un juge félin international pendant au moins deux ans. Il doit assister aux jugements d'un nombre minimum de chats suivant la catégorie étudiée pour valider son parcours par un examen.

En résumé, pour devenir juge félin FIFe, il faut avoir été un éleveur pendant au moins 5 ans, avoir été un steward pendant au moins deux ans et avoir été élève-juge pendant au moins deux ans. C'est donc un minimum de 9 années de présence dans le milieu félin qui est nécessaire pour débiter une carrière de juge félin international FIFe.

Le parcours complet est à la charge du demandeur, que ce soit les frais de déplacements, d'hébergement et d'inscriptions aux expositions. Le budget consacré est colossal et il faut pouvoir l'assumer. Il n'y aucune école de formation au parcours de juge félin, si ce n'est que le terrain.

4/ Qui est l'employeur ? Quel est le niveau de rémunération ? Est-ce un métier à part entière ou une activité complémentaire ?

La fonction de juge félin n'est pas une activité salariée, c'est un hobby. Ce sont les clubs félines organisateurs d'expositions félines qui recrutent les juges pour le temps d'un week-end. Cependant, les juges restent dépendants des règles de fonctionnement de la fédération féline qu'ils représentent. La taxe est le montant fixé par l'assemblée générale des instances félines, elle vise à indemniser le juge pour le temps consacré. En 2011, la taxe était de 200 euros par week-end. Les déplacements, l'hébergement et les frais de restauration sont à la charge du club organisateur.

5/ Existe-t-il différents niveaux (expliquez 1 à 4) et différentes catégories ? Juge, juge honoraire...

En FIFe, un juge est accrédité par catégorie. Pour chaque catégorie, le juge a suivi un cursus d'élève-juge et un examen pour valider sa période d'étude. Les 4 catégories qui représentaient (jusqu'au 01/01/2016) l'ensemble des races de chats existantes étaient :

- Catégorie I : Chats à poils longs : Persans
- Catégorie II : Chats à poils mi-longs : Norvégiens, Sacrés de Birmanie, Maine Coon, etc.
- Catégorie III : Chats à poils courts : Chartreux, British, Bengal, Abyssin, etc.
- Catégorie IV : Chats siamois et orientaux
- Le juge qui a étudié toutes les catégories est un juge « All Breed ».

Les juges honoraires sont nommés par le comité pour des services qu'ils ont rendus à la FIFe.

6/ Quelles sont les qualités indispensables à ce métier ? Quels sont les droits et obligations du juge ?

Les quatre qualités importantes à concilier dans une carrière de juge sont le respect du chat, la patience, la diplomatie et la pédagogie.

Certains chats se présentent devant un juge pour la première fois, ils doivent être manipulés avec précaution pour les mettre en confiance. Il est nécessaire de respecter les craintes et de connaître les spécificités de chaque animal pour que l'expérience soit la plus agréable possible.

La patience est très importante car le déroulement d'une exposition se fait grâce à la bonne volonté de plusieurs acteurs, il n'est pas question de brusquer qui que ce soit pendant une exposition. Le chat doit être disposé à se présenter devant le juge dans les meilleures conditions possibles. Un toilettage de dernier moment peut retarder l'arrivée d'un chat en jugement et tout le déroulement des jugements est désorganisé, le juge doit savoir s'adapter à la situation avec beaucoup de calme.

Diplomatie et pédagogie sont deux qualités importantes pour maintenir une bonne relation avec l'éleveur et le propriétaire du chat. La diplomatie aide à trouver les bons mots qui permettent de dire à l'éleveur la vérité, sans heurter sa sensibilité. La pédagogie permet d'expliquer et d'apprendre au propriétaire de l'animal ce qui est important dans le standard et de le guider dans sa sélection.

La décision d'un juge est souveraine, aucun exposant ne peut contester son verdict. Le juge a un devoir de réserve, d'intégrité et d'honnêteté. Ses jugements doivent dans l'absolu être objectifs et construits.

7/ Les difficultés rencontrées ?

Les deux plus grandes difficultés qui poussent nombre d'élèves-juges à abandonner le cursus sont le temps et la trésorerie. Pour devenir un juge « All Breed », il faut compter un minimum de 16 années d'étude et d'investissement. C'est une passion qui demeure intacte qui permet à l'élève-juge de devenir juge félin après de nombreux sacrifices.

8/ Comment se déroule l'examen pratique et théorique ?

L'examen théorique est un examen écrit qui se déroule après deux années d'étude en tant qu'élève-juge. Il est constitué de 35 questions qui reprennent l'ensemble des règlements de la fédération, des questions approfondies sur les races, la génétique, les couleurs et les patrons de la catégorie étudiée. La réussite attendue à cet examen est de 80%. La durée de l'épreuve est de 120 minutes maximum et est corrigée par deux juges instructeurs.

L'examen pratique se déroule pendant une exposition féline internationale. L'épreuve consiste à juger un minimum de 35 chats dans les conditions de jugement normales, avec rapports, choix des meilleurs de variété et nomination au Best in Show. C'est un jugement qui se fait en parallèle, des deux juges instructeurs, ces derniers veillent au bon déroulement de l'épreuve et à la cohérence des jugements.

9/ Combien de juges en France ? Y a-t-il un quota ? Des spécialités ? Une licence et un contrat obligatoires et renouvelables ?

En France, la fédération féline agréée par le ministère de l'agriculture est le LOOF. Le nombre de juges reconnus par le LOOF est assez important et il n'y a aucun quota. Ce qui différencie les juges, c'est leur affiliation à une fédération féline en particulier. Ainsi les juges FIFe ont vocation à juger partout dans le monde. En France, il y a une dizaine de juges FIFe et cette dernière fédération regroupe environ 350 juges. La liste des juges, ainsi que leur spécialité de jugement, est publiée sur le site de la fédération à laquelle ils appartiennent.

10/ Quelle est la fréquence des interventions ?

La fréquence des interventions varie d'un juge à l'autre. Plusieurs facteurs interviennent dans le choix d'un juge pour le club organisateur, à commencer par sa disponibilité, son pays de provenance puisque le coût du voyage y est associé, sans toutefois négliger la popularité du juge.

11/ Quels sont les juges les plus connus ? L'expérience est sans doute primordiale dans cette activité...

L'expérience est primordiale dans cette activité, ainsi un juge qui officie depuis des dizaines d'années devient une source de connaissance solide sur l'évolution du chat et du monde félin. En 2011, Monsieur Rossi, le plus ancien juge FIFe encore en activité, a été récompensé pour cinquante années de loyaux services en tant que juge. Ce dernier est devenu juge toutes races en 1960.

12/ Quelles différences avec le métier d'assesseur ? Faut-il idéalement commencer par ce métier ?

Pour devenir juge félin, il est impératif d'avoir une expérience significative en tant qu'assesseur. Un exposant peut être candidat à l'assessorat dès sa première exposition, c'est un acte volontaire.

L'assesseur est la personne qui fait le lien entre le juge et l'exposant : Il est responsable de la présentation des chats sur la table de jugement, il veille au bon déroulement des jugements et signale au juge les chats absents. Il n'est pas habilité à faire des commentaires pendant les jugements. L'assesseur ne doit pas émettre d'avis, favorable ou défavorable, sur un chat.

L'assesseur désinfecte les aires de jugements. L'assesseur doit impérativement nettoyer la cage de jugement après le passage de chaque chat.

Après les jugements individuels, l'assesseur participe au déroulement du « Best in Show ».

L'assesseur recevra son certificat d'assesseur à la fin de l'exposition, s'il a tenu son poste durant toute l'exposition, 1^{er} certificat sera signé par le club et par le juge. Ce document est nécessaire pour accéder au statut d'élève-juge.

13/ Avez-vous des anecdotes sur cette activité ? Des juges ayant vécu des séances « rocambolesques » lors d'expositions ? (par exemple : éleveurs « vexés », tricheries...)

Chaque standard prévoit un garde fou en ce qui concerne les défauts que l'on peut rencontrer sur un chat. Il y a des défauts que l'on peut accepter et d'autres qui sont rédhibitoires. Lorsqu'un juge constate un défaut, il arrive parfois que l'éleveur fasse de preuve de mauvaise foi et nie l'évidence, de quoi animer un jugement qui devient « rocambolesque ».

Une exposition féline est avant tout un concours de beauté. Les éleveurs n'hésitent pas à user de tous les artifices pour sublimer leurs chats. Parfois, un maquillage maladroit se retrouve dans les mains du juge ... Imaginez le jugement d'un persan noir qui vient d'être ciré pour sublimer sa couleur.

14/ Les déplacements à l'étranger sont-ils indispensables ? Dans toute l'Europe, dans le monde... Est-ce conciliable avec une vie de famille ? Qui rembourse les frais de déplacements ? Peut-on « refuser » et ne travailler qu'en France ou dans sa région ?

Les déplacements à l'étranger sont indispensables. En tant qu'élève-juge, il est obligatoire d'étudier toutes les races. Certaines races ne sont visibles que dans certains pays, comme l'Occicat qui est principalement élevé en Finlande et le Kurilien Bobtail qui est un chat populaire en Russie et quasi inconnu en France.

Il n'est pas impossible de concilier la vie de famille et une carrière de juge félin. D'ailleurs l'un ne va pas sans l'autre pour garder un équilibre de vie. Le juge ne doit pas consacrer sa vie entière aux expositions félines, cette activité doit rester strictement un hobby.

15/ Peut-on être éleveur et juge à la fois ? Y a-t-il des incompatibilités afin de rester neutre et objectif dans les jugements ? (vu qu'en tant qu'éleveur, vous connaissez sans doute beaucoup de monde !)

Un certain nombre de juges font le choix d'arrêter l'élevage, faute de temps. Il est impensable de laisser ses chats à la maison, seuls, lorsqu'on part un week-end, il faut parfois choisir. Certains arrêtent l'élevage, par lassitude et déceptions successives, l'élevage devient parfois trop difficile. D'autres choisissent de continuer à élever, tout en se retirant du monde félin en tant qu'exposant. Un juge qui redevient exposant le temps d'un week-end est souvent mal accueilli car il n'a malheureusement plus sa place en tant qu'exposant dans une manifestation féline.

Le juge a un devoir d'exemplarité, en aucun cas, il doit juger le maître, il doit s'en tenir au chat qu'on lui présente. Malgré ce que l'on peut imaginer, le système est sain et les plus belles victoires sont méritées.

16/ N'est ce pas une activité délicate car très critiquée par les éleveurs ? Les juges sont-ils appréciés ou craints ? Ils sont souvent perçus comme peu aimables ☹ !!!

L'activité de juge est en général respectée par les éleveurs. La démarche d'exposer et de soumettre un chat à un jugement est volontaire et non imposée. Les critiques les plus virulentes envers les juges viennent de ceux qui n'exposent jamais leurs chats. Ces éleveurs justifient le manque de volonté à participer à des expositions avec ce mauvais prétexte.

17/ Comment se déroule un jugement ? Combien d'heures de travail au final lors d'une exposition ? Combien de chats jugés ? Sont-ils plusieurs juges ? 1 par chat ou le chat est jugé par au moins 2 juges...

Le règlement prévoit qu'un juge n'évalue pas plus de 40 chats par jour. Le club organisateur prévoit le nombre de juges nécessaire par rapport au nombre de chats inscrits à l'exposition. Un juge commence ses premiers jugements en début de matinée, vers 10 heures. Il juge 4 heures dans la journée. Durant cette période, le juge évalue les chats, rédige les rapports, choisit ses meilleurs de variété et ses nominations au « Best in Show ». En fin d'après-midi, le « Best in Show » s'organise et les juges ayant officié durant l'exposition prennent place sur le podium. Les chats nominés sont soumis à l'ensemble des juges et pour certains choisis pour devenir « Best in Show », le temps de l'exposition.

En règle générale, un chat est jugé une seule fois dans la journée mais certaines fédérations ont des règles différentes et le chat peut être jugé plusieurs fois par plusieurs juges différents dans la même journée (TICA).

18/ Le compte rendu des juge vaut-il parole d'évangile ? Est-ce contestable en cas de différent ?

Lors d'une exposition, le juge est souverain. Le rapport qu'il rédige est incontestable, sans toutefois valoir pour parole d'évangile. Il y a toujours une part de subjectivité dans un jugement humain et c'est pour cette raison qu'il est toujours intéressant de soumettre à nouveau son chat au regard d'un autre juge. C'est l'unanimité et la carrière d'un chat qui fera souvent la différence.

En cas de litige, de faute grave, et de non respect des règlements, l'exposant peut contester la décision d'un juge auprès de sa fédération. La contestation est toujours écrite et doit être envoyée au club après l'exposition. Il n'est pas question de troubler le déroulement d'une exposition.

20/ Les informations sur internet sont rares, ce métier reste très anonyme et destiné à un public d'initié. Où trouver des renseignements complémentaires ?

L'activité de juge félin reste en effet destinée à un public d'initié. Pour être juge, il faut d'abord avoir été éleveur. Néanmoins, les fédérations mettent à disposition tous les règlements et pré-requis sur leur site Internet. La première démarche est de contacter le secrétariat de chaque fédération pour avoir les informations nécessaires.

Voici quelques liens :

- LOOF : <http://www.loof.asso.fr/>
- FIFe : <http://fifeweb.org/>
- TICA : <http://www.tica.org>
- CFA : <http://www.cfa.org/>

Philippe de Guerny Ventura

« Les Chartreux du Cœur Royal »

www.coeur-royal.com

Email : info@bleu-royal.com

Asian Safari & Animal O' Top

Elevage de chats bengals et comportementaliste canin et félin
spécialiste de la relation homme-animal



ANIMAL O' TOP c'est l'intervention d'une spécialiste diplômée qui répondra à vos interrogations par une approche positive

- ❖ Analyse globale et systémique
- ❖ Vous aide à retrouver une relation harmonieuse et saine avec votre animal
- ❖ Déplacements à domicile
- ❖ Suivi personnalisé et individualisé
- ❖ Education canine méthode positive



Deux métiers réunis à votre service : depuis 2008 nous élevons chez ASIAN SAFARI des chats bengals de lignées prestigieuses.

La passion des animaux se renforce en 2015 avec la création d'ANIMAL O'TOP, qui vous permettra de **solutionner toute question de comportement avec votre chien ou chat.**



Notre site : www.animalotop.com – mail : animalotop@gmail.com – tél. : 06.03.82.56.53

Siret : 517 631 735 000 19 - CETAC 92-291 délivré par la Préfecture du Val d'Oise

QU'EST-CE QUE LE METIER DE COMPORTEMENTALISTE CANIN ET FELIN ?

par *Agnès Gayraud*

En quelques lignes je vais vous le présenter :

Définition du métier :

Le comportementaliste est le spécialiste de la relation et de l'influence que l'homme exerce sur l'animal (et inversement) et des conséquences de cette influence sur le comportement de l'animal.

Pourquoi faire appel à un comportementaliste ?

Le comportementaliste est appelé pour analyser la relation entre l'animal et son ou ses maîtres. Il est appelé dans les cas d'urgence ou non, mais en général lorsque la situation s'est détériorée dans la relation Homme/Animal. Il est là pour apporter son aide et son rôle consiste à proposer des changements relationnels homme/famille-chien ou famille/chat, dans le but de modifier le comportement de l'animal.

C'est Michel Chanton, docteur en éthologie, comportementaliste, qui a instauré cette profession en France en 1986 et lui a permis de prendre son essor. Aujourd'hui ce métier est en expansion compte-tenu de l'augmentation du nombre d'animaux et surtout de l'importance croissante qu'accordent les propriétaires au bien-être de leur animal.



Le comportementaliste peut être appelé à titre préventif (conseil avant achat chat / chien, etc...) mais plus souvent dans les situations plus délicates (morsures chiens, aboiements intempestifs, problèmes de destruction, mauvaise entente entre congénères, problèmes de malpropreté chien / chat , etc...).

Comment intervient-il ?

Le comportementaliste se rend au domicile du propriétaire afin de faire son « enquête » et de rétablir la relation harmonieuse dans le respect de la nature de chacun.

Pour quels types d'animaux ?

Le comportementaliste peut intervenir pour différents types d'animaux, chiens, chats, chevaux, lapins, furets, NAC, etc...

Comment peut-on savoir si ce comportementaliste est compétent ?

Le comportementaliste sérieux est diplômé d'une école reconnue, et vous pourrez aisément vous assurer dans ce cas du sérieux de sa formation, il continuera à se former régulièrement dans les congrès, réunions de spécialistes internationaux, etc... Il doit posséder des qualités en psychologie, des connaissances en éthologie animale (science du comportement animal), en communication, en psychologie, être adaptable, car il rencontrera un nombre infini de situations toutes différentes. Il doit être en outre capable de soupçonner une pathologie physique, auquel cas il référera bien sûr au vétérinaire. En effet, il faut rapidement évaluer la situation et certains problèmes de comportements gênants pouvant provenir d'une vraie pathologie, le comportementaliste demandera en premier lieu à ses interlocuteurs si l'animal a eu un bilan vétérinaire avant la consultation de comportement. Il doit posséder une grande empathie pour être à l'écoute de ses clients et aussi bien entendu être un passionné sans quoi ce n'est pas la peine d'exercer ce métier.

Comment va-t-il intervenir ? Que va-t-il proposer ?

Après l'analyse détaillée du cas, car chaque cas est différent en fonction de l'environnement, le comportementaliste doit s'adapter et faire une personnalisation de ses conseils à chaque nouvelle rencontre. La question qu'il se pose en arrivant dans la famille est : qu'est ce qui ne va pas dans l'environnement de cet animal qui fait qu'il produit ces comportements gênants ? L'enquête doit se faire impérativement sur place, on ne peut se satisfaire des seules indications des propriétaires, il faut se rendre dans l'environnement du chien/chat.

Le comportementaliste appliquera ensuite la méthode douce qu'on lui a enseignée, avec des objectifs fixés pour que le maître comprenne l'origine du problème et le traite de façon à rétablir la relation harmonieuse.

Il s'agit de décoder le comportement du chien/chat et celui du maître afin de trouver l'origine du problème de comportement. Attention le comportementaliste n'intervient jamais sur l'animal directement mais sur l'humain.

LE BUT EST DE TROUVER UN COMPROMIS ENTRE LE BIEN ETRE DE L'HOMME ET LE BIEN ETRE DE L'ANIMAL POUR RETABLIR LA SERENITE DE LEUR RELATION



Pour plus d'informations rejoignez-nous sur notre site internet : www.animalotop.com

Agnès Gayraud, Comportementaliste canin & félin, éleveur de bengals, éducateur canin selon les méthodes douces du renforcement positif.

LA MONDIALE FIFE 2015 EN SUEDE : MALMÖ !!!

Reportage photo : La France, bien représentée !







Merci beaucoup à Muriel Calvi, Patricia Ramon et Nicole Del Patrie de nous faire partager leurs beaux souvenirs de Malmö !!!



RESULTATS DE NOS EXPOSITIONS FELINES :

Bezons 2015

Le Samedi 7 Février 2015

Catégorie 1	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	IC — Heiko du Val Doré	PER d	LE MOAL Véronique
BEST Femelle	-	-	-
BEST Neutre Mâle	Hubert des Darling Cats	PER e 33	PONCHEL Anita
BEST Neutre Femelle	GIC — IP Fatima Van de Veronicats, DSM	PER ns	PRINS-DIELEMAN Hennie & Ton
7/10 Mois	Just-A-Dream de Kernevez	PER ds	TIRARD Marie-José
4/7 Mois	Joyce des Mines d'Ambres	PER fs	LE MOAL Véronique

Catégorie 2	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	Fairfax d'Highland	SBI a	CARON Véronique
BEST Femelle	S*Raus Höjden's Chanthal	SBI a 21	BUFFET Colette
BEST Neutre Mâle	Ellington d'Highland	SBI a 21	CARON Véronique
BEST Neutre Femelle	Paquerette Gazelle Belle	SBI e	CHABOCHE Françoise
7/10 Mois	Broadview's Junebug	SBI b	FRANCOIS Virginie
4/7 Mois	Juba Prince de Maison Blanche	NFO Gr. 9	CAMPANAUD Madeleine

Catégorie 3	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	Captain America of the Pepper King	BRI e	OTTEVAERE-MAENE Patrick-Kurt
BEST Femelle	Elena Manikeob	BRI ns 22 64	MARTIN Sylvie
BEST Neutre Mâle	NW — Typhast Zsami, DSM	BEN n 24	COAK Anne
BEST Neutre Femelle	June du Chapelier Fou	SPH Gr. 3	HEBERT Patrice
7/10 Mois	Classicat's Jouvence	SPH Gr. 5	JULIEN Stéphanie
4/7 Mois	Joss-Joyce de la Rouvière	OCI b 24	LEPERS Denis

Catégorie 4	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	-	-	-
BEST Femelle	-	-	-
BEST Neutre Mâle	Jasmin de la Malvoisine	OSH n	LETOURNEAU Jacky
BEST Neutre Femelle	Maahanjo's Farah Diba	BAL b 21	SCHNEEBELI Michele
7/10 Mois	-	-	-
4/7 Mois	LT*Monoceros Siran	OSH a 03	GUYADER Dominique

Cat. « Chats de Maison »	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
	Lupin	HCS	JERAS Viktorija

BEST OF BEST	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
1 er	Elena Manikeob	BRI ns 22 64	MARTIN Sylvie
2 eme	IC — Heiko du Val Doré	PER d	LE MOAL Véronique
3 eme	S*Raus Höjden's Chanthal	SBI a 21	BUFFET Colette

RESULTATS DE NOS EXPOSITIONS FELINES :**Bezons 2015**

Le Dimanche 8 Février 2015

Catégorie 1	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	IC — Heiko du Val Doré	PER d	LE MOAL Véronique
BEST Femelle	Halexandrie Neves du Lagon Bleu	PER n 03 23	NEVES Dominique & Nathalie
BEST Neutre Mâle	Hubert des Darling Cats	PER e 33	PONCHEL Anita
BEST Neutre Femelle	GIC — IP Fatima Van de Veronicats, DSM	PER ns	PRINS-DIELEMAN Hennie & Ton
7/10 Mois	Just-A-Dream de Kernevez	PER ds	TIRARD Marie-José
4/7 Mois	Je Suis Spartacus Neves du Lagon Bleu	PER n 03 22	NEVES Dominique & Nathalie

Catégorie 2	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	S*Raus Höjden's Bailyes af Raus	SBI b 21	CARON Virginie
BEST Femelle	S*Raus Höjden's Chanthal	SBI a 21	BUFFET Colette
BEST Neutre Mâle	Zadok Vom Arlesbrunnen	NFO Gr. 2	HOFFMANN-RAGGI Laurence
BEST Neutre Femelle	Paquerette Gazelle Belle	SBI e	CHABOCHE Françoise
7/10 Mois	-	-	-
4/7 Mois	Juba Prince de Maison Blanche	NFO Gr. 9	CAMPANAUD Madeleine

Catégorie 3	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	Captain America of the Pepper King	BRI e	OTTEVAERE-MAENE Patrick-Kurt
BEST Femelle	Elena Manikeob	BRI ns 22 64	MARTIN Sylvie
BEST Neutre Mâle	Jefferson du Chapelier Fou	SPH Gr. 1	HEBERT Patrice
BEST Neutre Femelle	June du Chapelier Fou	SPH Gr. 3	HEBERT Patrice
7/10 Mois	Classicat's Jouvence	SPH Gr. 5	JULIEN Stéphanie
4/7 Mois	Joss-Joyce de la Rouvière	OCI b 24	LEPERS Denis

Catégorie 4	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	-	-	-
BEST Femelle	-	-	-
BEST Neutre Mâle	Jasmin de la Malvoisine	OSH n	LETOURNEAU Jacky
BEST Neutre Femelle	Maahanjo's Farah Diba	BAL b 21	SCHNEEBELI Michele
7/10 Mois	-	-	-
4/7 Mois	LT*Monoceros Siran	OSH a 03	GUYADER Dominique

Cat. « Chats de Maison »	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
	Lupin	HCS	JERAS Viktorija

BEST OF BEST	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
1 er	S*Raus Höjden's Bailyes af Raus	SBI b 21	CARON Virginie
2 eme	IC — Heiko du Val Doré	PER d	LE MOAL Véronique
3 eme	Elena Manikeob	BRI ns 22 64	MARTIN Sylvie

RESULTATS DE NOS EXPOSITIONS FELINES :**Saint-Quentin 2015**

Le Samedi 25 avril 2015

Catégorie 1	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	IC — Heiko du Val Doré	PER d	LE MOAL Véronique
BEST Femelle	Ivanie De Kernevez	PER fs	DUJARDIN karine
BEST Neutre Mâle	EP — Gary Grant du Jardin de Lily Rose	PER e 21 33	FAGLIN Michelle
BEST Neutre Femelle	GIC — IP Fatima Van de Veronicats, DSM	PER ns	PRINS-DIELEMAN Hennie & Ton
7/10 Mois	Joyce des Mines d'ambre	PER fs	TIRARD Marie-José
4/7 Mois	J'Mini des Mines d'Ambre	PER ns	LE MOAL Véronique

Catégorie 2	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	IC — Starsupernova Velasquez	MCO Gr. 4	MARCHAO Helena
BEST Femelle	SC — Sterrenkatten's Honney Bunny, JW-DVM-DSM	NFO Gr. 4	SPOONER Tracey
BEST Neutre Mâle	SP — Ellington d'Highland	SBI a 21	CARON Véronique
BEST Neutre Femelle	PR — Edition Speciale d'Alaungpaya	SBI c	COSNARD Thierry
7/10 Mois	Jerba La Douce de Maison Blanche	NFO Gr. 9	CAMPANAUD Madeleine
4/7 Mois	Little Diepper Olimpian*RU	MCO Gr. 9	VIEIRA Silvana

Catégorie 3	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	SC — Mister Scooter of Phoenix, JW-DVM	BRI a	OTTEVAERE Patrick
BEST Femelle	Lizzy Jaylinn of Ballyhara	BRI a	WIEVER-LANGEDIJK Anja
BEST Neutre Mâle	PR — Typhast Kimi of Ziggian	BEN n 24	COAK Anne
BEST Neutre Femelle	-	-	-
7/10 Mois	Vaernam Elwe	MAU	SOETENS-D'HEYGERS J
4/7 Mois	Wendele Princess Primrose	BUR h	CHAPMAN Wendy

Catégorie 4	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	GIC — Sweet Cats you Ain't See Nothing Yet, JW	OSH b 25	HUIJBRECHTS-VAN HUIS Annemarie-Marian
BEST Femelle	Ignace de la Malvoisine	OSH n	LETOURNEAU Jacky
BEST Neutre Mâle	-	-	-
BEST Neutre Femelle	-	-	-
7/10 Mois	Sweet Cats Aemone	SIA n 21	VAN HUIS Marian
4/7 Mois	Janedig Bihan Diblev	OSH c	GUYADER Dominique

BEST OF BEST	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
1 er	GIC — Sweet Cats you Ain't See Nothing Yet, JW	OSH b 25	HUIJBRECHTS-VAN HUIS Annemarie-Marian
2 eme	SC — Mister Scooter of Phoenix, JW-DVM	BRI a	OTTEVAERE Patrick
3 eme	IC — Heiko du Val Doré	PER d	LE MOAL Véronique
4 eme	SC — Sterrenkatten's Honney Bunny, JW-DVM-DSM	NFO Gr. 4	SPOONER Tracey

RESULTATS DE NOS EXPOSITIONS FELINES :**Saint-Quentin 2015**

Le Dimanche 26 avril 2015

Catégorie 1	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	IC — Heiko du Val Doré	PER d	LE MOAL Véronique
BEST Femelle	Joséphine des Mines d'Ambre	PER f	AUBERT Virginie
BEST Neutre Mâle	EP — Himalaya's Road Holliwood	PER n 21 33	FAGLIN Michelle
BEST Neutre Femelle	GIC — IP Fatima Van de Veronicats, DSM	PER ns	PRINS-DIELEMAN Hennie & Ton
7/10 Mois	Tatjana Van de Veronicats	PER fs	PRINS-DIELEMAN Hennie & Ton
4/7 Mois	J'Mini des Mines d'Ambre	PER ns	LE MOAL Véronique

Catégorie 2	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	IC — Upper Class Di Betulla Di Freya IT*	MCO Gr. 6	MAENE Kurt
BEST Femelle	SC — Sterrenkatten's Honney Bunny, JW-DVM-DSM	NFO Gr. 4	SPOONER Tracey
BEST Neutre Mâle	SP — Ellington d'Highland	SBI a 21	CARON Véronique
BEST Neutre Femelle	PR — Edition Speciale d'Alaungpaya	SBI c	COSNARD Thierry
7/10 Mois	N* Migoto's Alexander	NFO Gr. 4	HORNELL Henry
4/7 Mois	Little Diepper Olimpian*RU	MCO Gr. 9	VIEIRA Silvana

Catégorie 3	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	SC — Mister Scooter of Phoenix, JW-DVM	BRI a	OTTEVAERE Patrick
BEST Femelle	Lizzy Jaylinn of Ballyhara	BRI a	WIEVER-LANGEDIJK Anja
BEST Neutre Mâle	PR — Typhast Kimi of Ziggian	BEN n 24	COAK Anne
BEST Neutre Femelle	-	-	-
7/10 Mois	Vaernam Elwe	MAU	SOETENS-D'HEYGERS J
4/7 Mois	Miss Lucy Lu of Chris Ballyhara	BRI a	WIEVER-LANGEDIJK Anja

Catégorie 4	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	GIC — Sweet Cats you Ain't See Nothing Yet, JW	OSH b 25	HUIJBRECHTS-VAN HUIS Annemarie-Marian
BEST Femelle	Ignace de la Malvoisine	OSH n	LETOURNEAU Jacky
BEST Neutre Mâle	-	-	-
BEST Neutre Femelle	-	-	-
7/10 Mois	LT*Monoceros Siran	OSH a 03	GUYADER Dominique
4/7 Mois	Jolie de la Malvoisine	SIA n	LETOURNEAU Jacky

BEST OF BEST	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
1 er	GIC — Sweet Cats you Ain't See Nothing Yet, JW	OSH b 25	HUIJBRECHTS-VAN HUIS Annemarie-Marian
2 eme	IC — Heiko du Val Doré	PER d	LE MOAL Véronique
3 eme	SC — Mister Scooter of Phoenix, JW-DVM	BRI a	OTTEVAERE Patrick
4 eme	SC — Sterrenkatten's Honney Bunny, JW-DVM-DSM	NFO Gr. 4	SPOONER Tracey



RESULTATS DE NOS EXPOSITIONS FELINES :

Chatillon 2015

Le Samedi 26 septembre 2015

Catégorie 1	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	-	-	-
BEST Femelle	-	-	-
BEST Neutre Mâle	-	-	-
BEST Neutre Femelle	-	-	-
7/10 Mois	Léonardo du Jardin de lily Rose	PER n	DAVID-BELLERINI Aurore
4/7 Mois	Bhakti Lewis of Les Bruyères Félines	PER n 22	DAVID-BELLERINI Aurore

Catégorie 2	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	IC — Ivanou Vassilievitchou des Aulnes de Lambercy, JW- DVM	NFO Gr. 4	SANGIN Véronique
BEST Femelle	CH — Varvara-Krasa Omili Stars	SIB Gr. 7	BASAIA Geoffrey
BEST Neutre Mâle	SC-Ip — Zadok Vom Arlesbrunnen, DVM	NFO Gr. 2	HOFFMANN-RAGGI Laurence
BEST Neutre Femelle	PR — Edition Speciale d'Alaungpaya	SBI c	COSNARD Thierry
7/10 Mois	Yohiko Vom Reichenberg	MCO Gr. 6	FIT Pawal
4/7 Mois	Leyth Abyad de Maison Blanche	NFO Gr. 9	LAVENANT Christian

Catégorie 3	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	Jénéral des Bleus d'Yttrium	CHA	NOËL-JOIRON Isabelle
BEST Femelle	Hibiza de la Clairière 0 Fée	BEN n 24	RAQUILLET Ingrid
BEST Neutre Mâle	Homere de LAF 53716	BEN n 24	JOVENIAUX Nadège
BEST Neutre Femelle	Jisis des Songes d'Abydos	SPH Gr. 1	HEBERT Patrice
7/10 Mois	Asian Safari Light Up The Sky	BEN n 24 32	GAYRAUD Agnès
4/7 Mois	Elsewhere's Face Into Black	BRI ns 22 64	MARTIN Sylvie

Catégorie 4	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	-	-	-
BEST Femelle	Janedig Bihan Diblev	OSH c	GUYADER Dominique
BEST Neutre Mâle	PR — Just a Gigolo du Jardin de l'Authie	OSH n 24	SUPATO Françoise
BEST Neutre Femelle	-	-	-
7/10 Mois	Jolie de la Malvoisine	SIA n	LETOURNEAU Jacky
4/7 Mois	-	-	-



RESULTATS DE NOS EXPOSITIONS FELINES :**Chatillon 2015**

Le Dimanche 27 septembre 2015

Catégorie 1	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	-	-	-
BEST Femelle	-	-	-
BEST Neutre Mâle	-	-	-
BEST Neutre Femelle	-	-	-
7/10 Mois	Léonardo du Jardin de lily Rose	PER n	DAVID-BELLERINI Aurore
4/7 Mois	Bhakti Lewis of Les Bruyères Félines	PER n 22	DAVID-BELLERINI Aurore

Catégorie 2	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	IC – Upper Class di Betulla di Freya IT*	MCO Gr. 6	MAENE Kurt
BEST Femelle	CH – J'Suis Top d'Alaungpaya	SBI n	COSNARD Thierry
BEST Neutre Mâle	SP – DK Jaquet Alperton	RAG a 04	KEHLET Tabita
BEST Neutre Femelle	PR – Edition Speciale d'Alaungpaya	SBI c	COSNARD Thierry
7/10 Mois	Linköping de la Tour d'Eden	NFO Gr. 4	CALVI Muriel
4/7 Mois	SE*Prana's Heera	NFO Gr. 6	CAMPANAUD Madeleine

Catégorie 3	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	Jénéral des Bleus d'Yttrium	CHA	NOËL-JOIRON Isabelle
BEST Femelle	Miss Higgins Van de Heirweg	BRI a 03	MAENE Kurt
BEST Neutre Mâle	Homere de LAF 53716	BEN n 24	JOVENIAUX Nadège
BEST Neutre Femelle	Jisis des Songes d'Abydos	SPH Gr. 1	HEBERT Patrice
7/10 Mois	Asian Safari Light Up The Sky	BEN n 24 32	GAYRAUD Agnès
4/7 Mois	Lilou de la Vimeusiere	CHA	DOURIN Patricia

Catégorie 4	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	-	-	-
BEST Femelle	Janedig Bihan Diblev	OSH c	GUYADER Dominique
BEST Neutre Mâle	PR – Just a Gigolo du Jardin de l'Authie	OSH n 24	SUPATO Françoise
BEST Neutre Femelle	-	-	-
7/10 Mois	Jolie de la Malvoisine	SIA n	LETOURNEAU Jacky
4/7 Mois	-	-	-





RESULTATS DE NOS EXPOSITIONS FELINES :

Le Perray-en-Yvelines 2015

Le Samedi 14 novembre 2015

Catégorie 1	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	IC — Just-A-dream de Kernevez, JW	PER ds	TIRARD Marie-José
BEST Femelle	CH — Joyce des Mines d'ambre	PER fs	TIRARD Marie-José
BEST Neutre Mâle	Hermes de la Rose des Anges	PER a 01 21	BROUILLARD Albert
BEST Neutre Femelle	-	-	-
7/10 Mois	-	-	-
4/7 Mois	-	-	-

Catégorie 2	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	CH — Krutysh Sladkoe Pyatnyshko	SIB Gr. 3	MARJOLLET Cécile
BEST Femelle	CH — Jantine du Menne-Val	SBI f	NOYEAU Guillaume
BEST Neutre Mâle	Hold-Up du Chatbeauté	NFO Gr. 4	SUPPATO Françoise
BEST Neutre Femelle	SC-GIP — Favorite de la Perle d'Escurote	SBI a	CHABOCHE française
7/10 Mois	Le Nec Plus Ultra d'Alaungpaya	SBI c	NOYEAU Guillaume
4/7 Mois	Le Roi La Fée des Grèves	RAG n 04	BERNARD Catherine

Catégorie 3	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	Paradiseapple Carlos	BEN n 24	GRAVIER Sabine
BEST Femelle	GIC — Elena Manikeob	BRI ns 22 64	MARTIN Sylvie
BEST Neutre Mâle	Maullenium's Kheper Ra	MAU ns 24	SOLARI Rose Marie
BEST Neutre Femelle	-	-	-
7/10 Mois	Little Jim de la Chabanade	CHA	MONNIER Stéphane
4/7 Mois	Elsewhere's Face Into Black	BRI ns 22 64	MARTIN Sylvie

Catégorie 4	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	Absolutery Marvellous Igor	OSH b	GILMAN Alain
BEST Femelle	Jolie de la Malvoisine	SIA n	LETOURNEAU Jacky
BEST Neutre Mâle	PR — Just a Gigolo du Jardin de l'Authie	OSH n 24	SUPATO Françoise
BEST Neutre Femelle	-	-	-
7/10 Mois	-	-	-
4/7 Mois	-	-	-

Catégorie NFO	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	GIC — Fan Di Fendi Du Clos de Cachadar	NFO Gr. 3	LUCAS Pascal
BEST Femelle	GIC — Twisted Sister des Fines Terres* CH	NFO Gr. 4	GIDON Fabienne
BEST Neutre Mâle	S*Little L's Babados	NFO Gr. 6	CALVI Muriel
BEST Neutre Femelle	SC — Dee Dee de Khazad-Dum, JW — DVM — DSM	NFO Gr. 4	DEL PATRIE Nicole
7/10 Mois	-	-	-
4/7 Mois	Leyth Abyad de Maison Blanche	NFO Gr. 9	LAVENANT Christian

RESULTATS DE NOS EXPOSITIONS FELINES :

Le Perray-en-Yvelines 2015

Le Dimanche 15 novembre 2015

Catégorie 1	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	IC — Just-A-dream de Kernevez, JW	PER ds	TIRARD Marie-José
BEST Femelle	CH — Joyce des Mines d'ambre	PER fs	TIRARD Marie-José
BEST Neutre Mâle	Hermes de la Rose des Anges	PER a 01 21	BROUILLARD Albert
BEST Neutre Femelle	-	-	-
7/10 Mois	-	-	-
4/7 Mois	-	-	-

Catégorie 2	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	GIC — Fan Di Fendi Du Clos de Cachadar	NFO Gr. 3	LUCAS Pascal
BEST Femelle	CH — Jantine du Menne-Val	SBI f	NOYEAU Guillaume
BEST Neutre Mâle	PR — Hauslo de la Pomponnette	NFO Gr. 9	CAMPANAUD Medeleine
BEST Neutre Femelle	PR — Fame d'Horten's Dream	NFO Gr. 4	MELIS Marc
7/10 Mois	SE-Prana's Heera	NFO Gr. 6	CAMPANAUD Medeleine
4/7 Mois	Leyth Abyad de Maison Blanche	NFO Gr. 9	LAVENANT Christian

Catégorie 3	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	Paradiseapple Carlos	BEN n 24	GRAVIER Sabine
BEST Femelle	Fleur High Energy	CRX n 03	BLANCHEMAIN Virginie
BEST Neutre Mâle	-	-	-
BEST Neutre Femelle	-	-	-
7/10 Mois	Little Jim de la Chabanade	CHA	MONNIER Stéphane
4/7 Mois	Pop Bengal Lipstick	BEN n 22	GRAVIER Sabine

Catégorie 4	Nom du Chat	Code EMS	Nom du propriétaire
BEST Mâle	Absolutery Marvellous Igor	OSH b	GILMAN Alain
BEST Femelle	Jolie de la Malvoisine	SIA n	LETOURNEAU Jacky
BEST Neutre Mâle	PR — Just a Gigolo du Jardin de l'Authie	OSH n 24	SUPATO Françoise
BEST Neutre Femelle	-	-	-
7/10 Mois	-	-	-
4/7 Mois	-	-	-



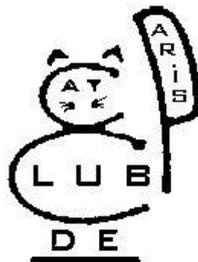
Les Mots-Croisés de Chacha n°3

Horizontalement :

1. Forme de coryza chez le chat.
2. Détesté. Chat américain ressemblant à un petit ocelot.
3. Issu de l'agriculture naturelle. Expression latine. Théâtre japonais.
4. « Bunny Cat » d'Asie. Connu.
5. Transformée. Bière à fermentation haute.
6. Ancienne plus petite province de France.
7. Tout chat, comme tout être, doit suivre le sien. Possèdent.
8. Arbre. Route non départementales. Organisation humanitaire. Une sous-unité de mesure de longueur.
9. Etudes notariales. Ouvre la serrure.
10. Pronom personnel. Bouée. Unité de temps.
11. La mâchoire des félins peut y être comparée. Attrayant.

Verticalement :

- A. Maladie respiratoire et oculaire du chat.
- B. Petit fleuve côtier français. Charmant village en Eure et Loir. Une cause le produit.
- C. Africains, habitants de Lybie.
- D. Ville japonaise. Equivaut à dix curies romaines.
- E. Fermé. Civilisation précolombienne.
- F. Origine du persan. Téléphone perturbé.
- G. Film d'origine. Ville de Pologne.
- H. Ou là. Jeune Cadichon. Cardinaux opposés.
- I. Vin d'Alsace. Conjonction de coordination.
- J. Langue d'Occitan. Le soleil s'y lève.
- K. Dépourvu de. Groupe fermé de personnes qui se soutiennent entre elles.
- L. Rares sont les chattes qui le font à leurs petits.



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2				■		■						
3		■				■	■			■		
4								■		■		
5					■		■				■	
6		■		■	■						■	
7							■				■	
8			■			■				■		
9								■	■			
10			■							■		
11					■							

Solution des Mots-Croisés de Chacha n°3

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	A	L	I	C	I	V	I	R	O	S	E
2	H	A	I		L		O	C	I	C	A	T
3	L		B	I	O			I	E		N	O
4	A	B	Y	S	S	I	N		S		S	U
5	M	U	E	E		R		A	L	E		F
6	Y		N			A	U	N	I	S		F
7	D	E	S	T	I	N		O	N	T		E
8	I	F		R	N		O	N	G		C	M
9	O	F	F	I	C	E	S			C	L	E
10	S	E		B	A	L	I	S	E		A	N
11	E	T	A	U		T	E	N	T	A	N	T

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
A renvoyer à la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)
du département où est enregistré votre établissement

Désignation du vétérinaire sanitaire par le détenteur d'animaux ou par le responsable d'un de
rassemblement temporaire ou permanent d'animaux
 (articles L.203-1, L.203-2, L.203-3, R.203-1, R. 203-2 du code rural et de la pêche maritime)

I. IDENTIFICATION DU DESIGNATAIRE :

Nom :
 Prénom(s) :
 Raison sociale de l'établissement :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 N° SIRET :
 Adresse électronique :
 Téléphone fixe :
 Téléphone mobile :
 Télécopie :

II. ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT :

TYPE D'ETABLISSEMENT :

ESPECES CONCERNEES :

Elevage	Animaux de compagnie
Centre de rassemblement d'animaux	Ruminants
Etablissement de vente d'animaux	Equins
Etablissement de présentation au public d'animaux	Suidés
Etablissement de fourniture ou d'élevage d'animaux destinés à l'expérimentation animale	Volailles
Etablissement d'utilisation d'animaux d'expérimentation animale	Lagomorphes
Centre de collecte de sperme ou d'embryons	Apiculture
Etablissement de monte naturelle	Aquaculture
Fourrière	Faune sauvage captive

III. COORDONNEES DU VETERINAIRE SANITAIRE DESIGNÉ (possibilité de désigner plusieurs vétérinaires sanitaire disposant d'un même domicile professionnel d'exercice dans la mesure où l'aire géographique d'exercice de leur habilitation comprend le département du lieu de détention des animaux) :

Si votre désignation concerne plus de six vétérinaires, merci de fournir leurs coordonnées sur papier libre.

Date de prise de fonctions du (ou des) vétérinaire(s) :

Nom :	Nom :
Prénom(s) :	Prénom(s) :
N°Ordre :	N°Ordre :
Nom :	Nom :
Prénom(s) :	Prénom(s) :
N°Ordre :	N°Ordre :
Nom :	Nom :
Prénom(s) :	Prénom(s) :
N°Ordre :	N°Ordre :

Domicile professionnel d'exercice :
 Adresse :
 CP : Commune :
 Téléphone fixe :
 Téléphone mobile :
 Adresse électronique :

IV. ENGAGEMENT DU VETERINAIRE SANITAIRE :

Si votre désignation concerne plus de six vétérinaires, merci de fournir leur engagement sur papier libre.

Je soussigné(e) ,

- , Docteur Vétérinaire, né(e) le...../...../.....
à....., domicilié(e) à titre professionnel au (1)
- , Docteur Vétérinaire, né(e) le...../...../.....
à....., domicilié(e) à titre professionnel au (1)
- , Docteur Vétérinaire, né(e) le...../...../.....
à....., domicilié(e) à titre professionnel au (1)
- , Docteur Vétérinaire, né(e) le...../...../.....
à....., domicilié(e) à titre professionnel au (1)
- , Docteur Vétérinaire, né(e) le...../...../.....
à....., domicilié(e) à titre professionnel au (1)
- , Docteur Vétérinaire, né(e) le...../...../.....
à....., domicilié(e) à titre professionnel au (1)

déclare accepter d'être désigné vétérinaire sanitaire de l'établissement mentionné au I/.

Je déclare :

- que cette désignation, en s'ajoutant aux responsabilités que j'ai déjà acceptées me permet de garantir le bon exercice de mes missions dans des conditions techniques et des délais satisfaisants, y compris en cas d'urgence sanitaire ;
- que cette désignation me permet de respecter le nombre maximal d'animaux que je suis autorisé à suivre et déterminé par l'arrêté du 24 avril 2007 (2) ;
- ne pas être propriétaire des animaux, ni détenir de participation financière, dans l'établissement de détention des animaux ou la manifestation dans lesquels j'interviens en qualité de vétérinaire sanitaire.

Date : Date : Date :
Nom : Nom : Nom :
Signature : Signature : Signature :

Date : Date : Date :
Nom : Nom : Nom :
Signature : Signature : Signature :

(1) *Indiquer les coordonnées du domicile professionnel administratif.*

(2) *Arrêté du 24 avril 2007 relatif à la surveillance sanitaire et aux soins régulièrement confiés au vétérinaire pris en application de l'article L. 5143-2 du code de la santé publique.*

VI. ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU DESIGNATAIRE:

Je m'engage à informer la DDPP destinataire de ce formulaire de tout changement de vétérinaire sanitaire et m'engage à ce que ce changement intervienne en dehors des périodes d'exécution et de contrôle des mesures de surveillance ou de prévention ou de lutte prescrites par l'autorité administrative, lorsque ces mesures sont prescrites pour une durée déterminée (le changement de vétérinaire sanitaire ne peut donc intervenir qu'entre deux campagnes de prophylaxie).

Je reconnais être informé que conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 7 novembre 2001 modifié, pris après avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), toute information détenue dans le système d'information de la Direction générale de l'alimentation (SIGAL) et relative à la généalogie, aux mouvements et à l'état de santé des animaux entretenus dans mon élevage ainsi qu'à la situation de mon élevage lui-même au regard des maladies réglementées et non réglementées, pourra être communiquée par les services de l'Etat au(x) vétérinaire(s) sanitaire(s) ci-dessus désigné(s).

Date : le / / 20

Nom-prénom-signature :

VII. DECISION DU SERVICE INSTRUCTEUR (cadre réservé à l'administration)

La désignation est :

accordée

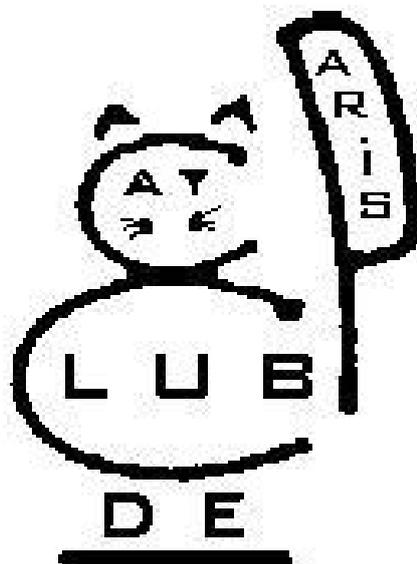
refusée pour le motif suivant :

.....
votre demande doit être complétée car le dossier ne comprend pas la (les) pièce(s) suivante(s) :
.....
.....

Cachet / Signature du responsable du service instructeur :

Date :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le tribunal administratif du ressort duquel dépend le domicile professionnel administratif du vétérinaire dans un délai de deux mois à compter de sa notification.



Document réalisé pour le Cat Club de Paris
minicats@gmail.com
Janvier 2016